

DEMANDE DE SUBVENTION POUR FRAIS D'UTILISATION DE COUCHES HYGIENIQUES

Enfant âgé de 0 à 36 mois

Personne incontinente

Coordonnées du demandeur, parent ou représentant légal	
Nom	
Prénom	
Matricule	

Numéro et rue		
Code postal et localité	L-	
Numéro de téléphone		
Courriel		

Nom de la banque		
Compte no. IBAN	LU	
Titulaire du compte		

Demande au profit de l'enfant domicilié à la même adresse (de 0 à 36 mois)	
Nom / prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Matricule de l'enfant	

Demande de subvention sollicitée pour :	
<input type="checkbox"/> Enfant n'ayant dépassé l'âge de 36 mois (5 euros / mois)	
<input type="checkbox"/> Personne souffrant d'incontinence (5 euros / mois) – attestation médicale à joindre	
La demande ne nécessite pas de renouvellement annuel.	

Par ma signature, je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. La subvention est sujette à restitution, si elle a été obtenue à la suite de fausses déclarations, de renseignements inexacts ou d'une erreur de l'administration communale.

_____, le _____.

Lieu

date

_____ Signature

Récapitulatif des conditions :

A partir du 1 janvier 2021, un subside communal de 5 euros par mois pour l'utilisation de couches hygiéniques sera alloué :

- Aux enfants n'ayant dépassé l'âge de 36 mois
- À tout demandeur souffrant d'une altération ou d'une perte de contrôle de l'appareil sphinctérien anal ou urinaire (incontinence), certifiée par attestation médicale ou certificat établi par un réseau de soin

La liquidation de ces subsides aura lieu à la fin de l'année sous condition que l'enfant / la personne est déclaré(e) à son adresse d'après les registres du bureau de la population. En cas de changement de résidence en dehors de la commune au cours de l'année, le subside est liquidé au prorata.

Sont exclus de tout subside les collectivités et institutions telles que les crèches, maisons de soins, foyers de jours, etc.

La présente demande est à introduire auprès du Service écologique de la commune de Mondercange jusqu'au 1 décembre de l'année pour laquelle la subvention est demandée et ceci par e-mail (commune@mondercange.lu) ou par courrier à l'adresse suivante :

Administration Communale de Mondercange
Service écologique
B.P. 50
L- 3901 MONDERCANGE

Important : La demande s'applique pour une durée indéterminée (personne incontinente) et ne nécessite pas de renouvellement annuel (enfant).

Réservé à l'Administration communale

Date d'entrée :

- Montant du subside annuel :
- Début du subside :
- Fin du subside :
- Demande incomplète

Mondercange, le

Signature